



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

**DIOCESE DE FADA N'GOURMA
CENTRE D'ACCUEIL DES ENFANTS
EN DETRESSE YENGUUDI
NOTRE DAME DE L'ESPERANCE
BP 12 FADA N'GOURMA
BURKINA FASO**



**Projet du Centre d'Accueil des Enfants et des Femmes en Détresse,
YENGUUDI**

Rapport de la première année de mise en œuvre

ONG/COFIN/ADW/2022/0001



SCHEMA POUR LE RAPPORT ANNUEL

Le rapport narratif doit obligatoirement être rédigé dans une des trois langues administratives du pays (luxembourgeois, français ou allemand), tandis que le cadre logique ou le rapport financier pourront aussi être transmis au Ministère en langue anglaise.»

*Le rapport doit être rédigé selon les directives mentionnées dans les « Conditions Générales Régissant les Relations Contractuelles entre le Ministère des Affaires Etrangères et les ONGD » et le document *Explications concernant le schéma pour les propositions de cofinancement, les schémas de rapport intermédiaire et de rapport final.**

Index

I. FICHE DU PROJET	
II. ACRONYMES	
III. RAPPORT TECHNIQUE	
1. Présentation brève du projet et éventuels changements dans le contexte	
a) Présentation du contexte initial (localisation, besoins détectés...) et les éventuels changements.....	
b) Rappel des principaux partenaires et leurs rôles.....	
c) Groupe(s) cible(s) et bénéficiaires (directs et indirects)	
d) Objectif(s) global (aux) et objectif(s) spécifique(s).....	
2. Cadre logique actualisé rendant compte des résultats atteints et des activités réalisées	
3. Réalisation et changements intervenus	
a) Description des activités réalisées par résultat attendu.....	
b) Les changements intervenus.....	
c) Problèmes d'ordre général et solutions préconisées.....	
d) Impact des hypothèses sur le projet.....	
e) Effets de synergie (cross-fertilisation) entre les différentes activités	
f) La qualité du travail du (es) partenaires local (aux).....	
g) Actions spécifiques rendant compte de la prise en compte des thématiques transversales.....	



- h) La prise en compte des principes d'efficacité de l'aide (Paris) et/ ou du développement (Istanbul) et/ ou des lignes directrices telles qu'adoptées par les ONG membres du Cercle de Coopération.....

4. Conclusions générales.....

- a) Appréciation globale des activités menées durant la période couverte par le projet....
b) Appréciation de la durabilité du projet
c) Présentation des principales conclusions des évaluations de mi-parcours.
d) Enseignements tirés du déroulement du projet.....

IV. RAPPORT FINANCIER.....

V. ANNEXES

I- FICHE DU PROJET

Nom de l'ONG	Arbeitsgrupp WeltButteker asbl
Nom du responsable du projet	Françoise Theisen-Kayser
Adresse postale pour le courrier afférent au projet	25, rue Emile Mayrisch L-2141 Luxembourg
Numéro de téléphone	00352 691 55 61 54
Numéro de fax	/
Adresse du courrier électronique (e-mail)	ftheisen@weltbutteker.lu

Nom du projet	Centre d'Accueil des Enfants et des Femmes en Détresse, YENGUUDI
Localisation détaillée	Région de l'est du Burkina Faso, Diocèse de Fada N'Gourma
Pays	Burkina Faso (Afrique)
Durée du projet	2023-2024
Numéro de référence donné au projet par le MAE	ONG/COFIN/ADW/2022/0001



II. ACRONYMES

AGWB : Arbechtsgrupp Weltbutteker asbl

CAED : Centre d'Accueil des Enfants en Détresse

SIC : Sœurs de l'Immaculée Conception

EC-AEG : Espace de Compétence-Agence de l'Eau du Gulma

CLS : Comité Local de Suivi

III. RAPPORT TECHNIQUE

1. Présentation brève du projet et des éventuels changements dans le contexte

a) Rappel du contexte initial (localisation, besoins détectés...) et les éventuels changements dans le contexte

Le Centre d'Accueil des Enfants en Détresse (CAED) est situé à Fada N'Gourma, capitale de la région Est et chef-lieu du diocèse de Fada, l'un des 15 diocèses du Burkina. Il se situe sur toute la partie Est du pays faisant frontière au Nord avec le Mali, à l'Est avec le Niger, au Sud avec le Bénin et le Togo. Le diocèse s'étend sur une superficie de 46 256 km² avec une population estimée à 1 464 366 habitants répartis en trois grandes familles linguistiques : les Gulmanceba représentant la majorité, les Peuls et les Mossis. Il faut noter qu'à l'intérieur de chaque famille linguistique se distinguent plusieurs dialectes.

Le diocèse est situé dans la zone climatique soudano-sahélienne avec plusieurs sous zones agro-climatiques.

En lien avec les caractéristiques socio-économiques et environnementales du présent projet, les besoins détectés de la zone se résument comme suit :

- La restauration rapide de la sécurité pour que reviennent la paix et la cohésion sociale qui sont indispensables pour le développement et l'épanouissement des personnes.
- La restauration des sols dégradés pour développer une agriculture plus résiliente et plus durable.
- Une meilleure mobilisation des ressources en eau pour satisfaire des besoins des ménages et soutenir les activités de production agro-sylvo- pastorale.
- La promotion des bio intrants pour éviter les pollutions de l'environnement et les intoxications des populations.
- La restauration du couvert végétal par des actions de reboisement et la promotion de l'agroforesterie.



- Le renforcement des infrastructures à vocation sociale pour une meilleure prise en charge des personnes défavorisées et victimes des injustices et des inégalités sociales.

Certes, des actions sont entreprises par plusieurs intervenants (Etat, OGN et autres) en vue d'inverser la tendance, mais les effets de ses actions sont peu perceptibles au regard de l'immensité des besoins. Néanmoins ces efforts donnent l'espoir d'un retour à la normale de la situation.

b) Rappel des principaux partenaires et leurs rôles

- Le Centre d'Accueil des Enfants en Détresse (CAED) : Porteur du présent projet et chargé de sa mise en œuvre sur les plans technique et financier.
- Le CLS, Comité Local de Suivi, responsable de la coordination des activités entre l'administration locale et le CAED
- Le Service de l'Action Sociale de l'Etat du Burkina Faso : relevant du ministère en charge de la famille assure le rôle régalien de l'Etat en matière de projets sociaux. Ce service intervient dans l'admission des enfants, ils sont placés par ce service au CAED et lors de leur réintégration dans les familles ; il accompagne aussi l'adoption (locale) des enfants
- Le ministère de la Justice pour les questions d'adoption des enfants
- Les parents des enfants en détresse, s'ils sont connus
- Les parents adoptifs des enfants
- Le Réseau local des sage-femmes qui collaborent à l'identification des femmes enceintes en détresse et à leur suivi avant et après les accouchements

c) Groupe(s) cible(s) et Bénéficiaires (directs et indirects)

- Les 30 enfants en détresse pris en charge par le CAED
- Les familles des enfants qui sont disposées à collaborer
- Les familles adoptives des enfants qui restent en contact avec le CAED et peuvent y trouver appui et conseils en cas de besoin
- 15 femmes enceintes en détresse qui viennent au service social de Fada et leurs familles.
- Les 9 nourrices du centre, bénéficiaires des activités de formation prévues

d) Objectif(s) global (aux) et Objectif(s) spécifique(s)

- Objectif global : Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des enfants et femmes en situation de détresse



- Objectif spécifique : Renforcer les capacités du CAED en matière de prise en charge des enfants et des femmes enceintes en détresse ainsi que son autonomisation

2. Cadre logique actualisé rendant compte des résultats atteints et des activités réalisées

Logique d'intervention			
	IOV	Sources	Hypothèses
Objectif(s) global (aux) Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des enfants et femmes en situation de détresse			
	IOV et sources de vérification	Constat	Commentaires
Objectif spécifique Renforcer les capacités du CAED en matière de prise en charge des enfants et des femmes enceintes en détresse ainsi que son autonomisation.	<p>-Le personnel du centre, notamment les nourrices, ont leurs capacités renforcées et développent de nouvelles attitudes et aptitudes dans l'exécution de leurs tâches.</p> <p>-Les récoltes des parcelles agricoles couvrent au moins 35 % des frais de fonctionnement du CAED</p>	<p>-Amélioration de l'hygiène corporelle, alimentaire, du milieu physique du travail.</p> <p>-Le port d'une tenue de service.</p>	<p>Les conditions d'hygiène améliorées ont contribué à la réduction des maladies notamment diarrhéiques et des fréquences des hospitalisations des enfants.</p> <p>-Avec les récoltes du jardin et des cultures pluviales il y a eu la réduction d'achat des céréales et des légumes, et une alimentation saine (consommation des produits bios). Il y a eu également la consommation des produits issus de l'élevage du centre.</p>



Résultat 1: Les 30 enfants accueillis dans le centre sont pris en charge sur le plan alimentaire, nutritionnel et sanitaire.	<ul style="list-style-type: none">- Réduction d'au moins 70% des maladies diarrhéiques chez les enfants du CAED- Nombre de consultations médicales décroissant-Ratio nourrices- enfants passe de 1 nourrice à 4 enfants à 1 nourrice pour 3 enfants	<ul style="list-style-type: none">-Durant la période, seulement deux enfants ont fait une diarrhée due à la poussée dentaire, mais cela n'a pas nécessité une hospitalisation.-La consultation périodique a indiqué que les enfants se portent bien et l'alimentation est bien équilibrée-Le ratio nourrice/ enfant est en ce moment d'une nourrice pour deux enfants.	Cette situation des enfants donne entière satisfaction aux nourrices et aux responsables du CAED
Résultat 2 Les femmes enceintes identifiées et reconnues comme nécessiteuses sont accompagnées par le centre.	<ul style="list-style-type: none">- 100% des femmes accompagnées accouchent dans un centre médical et bénéficient d'un soutien matériel et / ou financier pour leur santé et celle des nouveau-nés.- Réduction à long terme du nombre d'enfants retrouvés dans la nature après l'accouchement.	30 femmes sont identifiées et suivies. 25 de ces femmes ont accouché, les mamans et leurs enfants se portent très bien. Le centre reçoit les encouragements de la part des proches de ces femmes.	Les soutiens apportés à ces femmes sont notamment : la prise en charge des examens médicaux pré et post natus. Toutes ces femmes ont reçu des dons en nature : riz, habits etc. La majorité de ces femmes sont des déplacées internes. Des conseils de l'infirmière du centre (membre du CLS) ont contribué à développer l'allaitement maternel.
Résultat 3 La production agro-alimentaire interne contribue à une meilleure nutrition des enfants et à l'autonomisation du CAED.	<ul style="list-style-type: none">- 33 % des besoins en produits locaux (maïs, niébé et arachide) du CAED couverts par la production du centre.	Pour les produits comme le niébé et l'arachide la réduction est de 100%, 33% pour le maïs et 0% pour le petit mil qui n'est pas produit dans le centre et de 35%	En plus de la réduction des quantités des produits achetés, le fait qui est d'une grande importance pour les enfants, est la bonne qualité des produits consommés. En effet,



	- 35 % des frais de fonctionnement du CAED couverts par la vente des produits agro-alimentaires	pour les légumes.	produits dans des conditions biologiques, ces aliments ont une valeur nutritionnelle et alimentaire élevée ce qui participe à l'amélioration de la santé des enfants. Cf Consultation du médecin
	Date prévue d'exécution	Constat	Commentaires
Activité 1 Prise en charge d'une trentaine d'enfants	T1(1er trimestre) de l'an 1 du projet au T4 (4 ^e trimestre) de l'an 2.	Pour cette période, 21 enfants sont pris en charge. C'est l'effectif total du centre.	5 enfants sont partis en adoption, 10 ont réintégré leurs familles et il y a eu 6 nouveaux arrivants. On note aussi le fait que l'Etat a pris la décision selon laquelle les enfants ayant perdu leurs mamans à la naissance soient éduqués dans la famille
Activité 2 Approvisionner l'orphelinat en aliment pour nourrissons et en produits de santé	T1 et T4 de l'année 1 ; T2 et T4 de l'année 2	Lait : 700 kg MISOLA (Mil Soja Lait) : 105 kg 833 950 F CFA dépensés en achat des produits de santé.	On constate une faible consommation en achat de produits de santé, certainement due à l'amélioration de l'état sanitaire des enfants
Activité3 Approvisionner l'orphelinat en aliments pour enfants	T1 et T4 de l'année 1 ; T2 et T4 de l'année 2	Quantités des produits alimentaires achetés : Huile : 200 L Maïs : une tonne Petit mil: 500kg Riz: 575 kg Soja: 200 kg Patates: 100 kg Poisson frais : 180 kg Sucre :72 kg	Moins d'achats de céréales, introduction du poisson frais qui est de meilleure qualité.



		Jus : 15 cartons Tomate en boîte : 5 kg Biscuits glucose : 05 cartons Bonbons : 10 cartons	
Activité 4 : Approvisionner l'orphelinat en produits hygiéniques et de nettoyage	T2 et T4 de l'année 1 ; T2 et T4 de l'année 2	Pots hygiéniques ; balais, eau de javel, serpillières ; les couches	Plus de propreté dans les dortoirs ; au réfectoire et dans la cour et à la cuisine. Il n'y pas eu d'achat de savons, car il y a eu des dons locaux.
Activité 5 : Soins médicaux garantis en cas de besoin	Toute la durée du projet	Examens médicaux grâce à la visite médicale périodique	Suivi des cas de maladies héréditaires pour une éventuelle prise en charge.
Activité 6 : Organisation de 4 sessions de formation pour les nourrices	T1 et T2 de l'année1 ; T1 et T2 de l'année 2	Deux sessions organisées avec la participation des 9 nourrices.	La formation étant étendue sur les deux années, nous avons opté de faire deux sessions par an.
Activité 7 : Augmentation du nombre de nourrices de 7 à 9	T1 de l'année 1	Les deux nouvelles nourrices ont été recrutées dès les premiers mois de démarrage du projet.	
Activité 8 : Identifier 15 femmes enceintes en situation de détresse	T1, T2 et T3 de l'année1	30 femmes ont été identifiées. Elles sont pour la grande majorité des personnes déplacées internes.	Le travail d'identification a été coordonné par la Sr Léontine et facilité grâce à la collaboration avec l'infirmière de l'orphelinat et d'une nouvelle nourrice issue des personnes déplacées internes.
Activité 9 : Accompagner les femmes enceintes en situation de détresse dans la gestion de leur vie matrimoniale	A partir du T3 de l'année1 et pendant tout le reste de la durée du projet.	Les 30 femmes identifiées ont été effectivement suivies et accompagnées d'une part par des conseils de spécialistes et	On observe une satisfaction totale chez toutes ces femmes suivies et de leurs familles.



		d'autre part par la prise en charge des frais de consultations pré et post natales.	
Activité 10 : Mise en culture de parcelles agricoles, de potagers et vergers	Toute la durée du projet	<p>Une superficie de 700 m2 exploitée en production maraichère. Les cultures dominantes ont été le chou, l'aubergine et l'oignon. Deux cycles de productions sont achevés et le troisième est en cours.</p> <p>La production en culture pluviale a concerné surtout le maïs, le niébé et l'arachide. Les productions obtenues sont les suivantes : maïs : 314kg, niébé 65kg, l'arachide 200,70 kg, autres production (gombo, bissap) 90 kg. Les arbres fruitiers (manguiers : 54 pieds, agrumes : 93 pieds, goyaviers : 1 pied) sont en croissance.</p>	La production maraichère, agricole et fruitière donne une entière satisfaction : les légumes et céréales sont bien récoltés et consommés, les arbres fruitiers sont en bonne croissance.
Activité 11 : Approvisionnement du CAED en bio-entrants	T1 et T2 de l'année 1 ; T1 et T2 de l'année 2	Une bonne partie du compost a été produit sur place après formation de l'ouvrier recruté par le projet. Les achats ont surtout concerné les bio pesticides avec un montant de	Les bio pesticides achetés ont servi au traitement des cultures maraichères (choux, oignons notamment) et au traitement des arbres fruitiers contre les termites



		293 250 F CFA	
Activité 12 : Installation d'un forage équipé de pompage solaire pour l'approvisionnement en eau pour les activités de production des légumes et des fruits	An1 du projet	Réalisation du forage achevée avec un fonctionnement correcte du système de pompage solaire installé. Avec les économies faites sur le budget alloué au forage, nous avons pu faire installer un système d'irrigation goutte à goutte pour le verger et un système d'arrosage par aspersion pour le maraichage. Cela permet une irrigation efficace et économe en eau, et libère une partie du temps du jardinier pour d'autres travaux.	La réception définitive de l'ouvrage a été faite après constat du débit obtenu de la qualité des installations de pompage.

3. Réalisations et changements intervenus

a) Description des activités réalisées par résultat attendu :

Objectif spécifique 1 : Renforcer les capacités du CAED en matière de prise en charge des enfants et des femmes enceintes en détresse ainsi que son autonomisation
Résultats 1 : Les conditions de vie d'une trentaine d'enfants se sont améliorées sur le plan alimentaire, nutritionnel et sanitaire.
Budget alloué : 4 661 040 CFA soit 7 105,71 €
Budget dépensé : 4 835 650 F CFA soit 7 371,90€
Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés : - Réduction d'au moins 70% des maladies diarrhéiques chez les enfants du CAED - Nombre de consultations médicales en diminution - La ratio nourrices-enfants passe de actuellement 1 nourrice à 4 enfants à 1 nourrice pour 3



enfants

Degré de réalisation : A l'échelle annuelle, le niveau d'atteinte du résultat est très satisfaisant. En effet aucune maladie diarrhéique due à des mauvaises conditions d'hygiène ou d'alimentation n'a été constatée chez les enfants. Aucune consultation médicale pour cause de ces maladies n'a été enregistrée. Pour la période indiquée, le ratio enfant par nourrice est d'une nourrice pour deux enfants.

Rappel des activités :

R1.A1 : prise en charge d'une trentaine d'enfants : 21 enfants soit 100% de l'effectif pour la période, ont été entièrement pris en charge sur les plan alimentaire et sanitaire.

R1.A2 : Approvisionner l'orphelinat en aliments pour nourrissons et en produits de santé : le coût de l'activité connait un dépassement à cause du coût élevé des produits laitiers pour les nourrissons. L'accent a été mis sur le lait et la farine MISOLA (Mil Soja Lait).

R1.A3 : Approvisionner l'orphelinat en aliments pour enfants : Les divers achats prévus ont été réalisés avec des innovations comme l'introduction du poisson frais qui est de meilleure qualité que le poisson sec habituellement utilisé.

R1.A4 : Approvisionner l'orphelinat en produits hygiéniques et de nettoyage : Pour la période concernée les articles suivants ont été achetés : Pots hygiéniques ; balais, eau de javel, serpillières ; les couches

R1.A5 : Soins médicaux garantis en cas de besoin : Pour la période tous les besoins en soins médicaux ont été entièrement satisfaits pour les pensionnaires du centre.

R1.A6 : Organisation de 4 sessions de formation pour les nourrices : Deux sessions réalisées soit 100% de la planification annuelle avec la participation des 9 nourrices et l'infirmière du centre.

R1.A7 : Augmentation du nombre de nourrices de 7 à 9 : 100% de taux d'exécution ; les nouvelles nourrices ont été recrutées dès les premiers mois de mise en œuvre du projet.

Rapport intermédiaire (*mentionnez le niveau de réalisation pour toutes les activités relatives au résultat attendu et le nombre du public atteint*) - *Partie à conserver dans le rapport final.*
(Max.20 lignes)

Objectif spécifique : Renforcer les capacités du CAED en matière de prise en charge des enfants et des femmes enceintes en détresse ainsi que son autonomisation

Résultats 2 : Les femmes enceintes reconnues comme nécessiteuses sont identifiées et accompagnées par le centre.



Budget alloué : 750 000 F CFA, soit 1 143,37 €

Budget dépensé : 477 215 F CFA soit 727,51€

Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés :

- 100% des femmes accompagnées accouchent dans un centre médical et bénéficient d'un soutien matériel et / ou financier pour leur santé et celle des nouveau-nés.
- Réduction à long terme du nombre d'enfants trouvés dans la nature après accouchement

Degré de réalisation : Le résultat 2 au projet a également connu un niveau d'atteinte satisfaisant. Au total 30 femmes ont été identifiées et suivies au cours de leur grossesse. Elles ont toutes accouché dans le centre médical du secteur 6 de la ville de Fada et dans de bonnes conditions. Elles ont bénéficié d'une prise en charge des frais de consultations pré et post natales. Après l'accouchement ces femmes ont également bénéficié d'appui matériel (vivre en vêtement), car elles sont pour la plupart des personnes déplacées internes. Il faut noter que le faible taux de dépense au niveau de ce résultat s'explique par le fait que la politique de gouvernement accorde des soins gratuits aux femmes enceintes.

Rappel des activités :

R2.A1 : Identifier 15 femmes enceintes en situation de détresse : 30 femmes ont été identifiées et sont pour la plupart des personnes déplacées internes.

R2.A2: Accompagner les femmes enceintes en situation de détresse dans la gestion de leur vie matrimoniale (organisation en groupement, informations et conseil nécessaires à la gestion de la grossesse et à l'accouchement) : Toutes les 30 femmes identifiées sont suivies dans leurs états pré et post natal. Quatre séances de sensibilisation/ conseil ont été organisées à leur profit.

Rapport intermédiaire (*mentionnez le niveau de réalisation pour toutes les activités relatives au résultat attendu et le nombre du public atteint*) - *Partie à conserver dans le rapport final.*
(Max.20 lignes)

Objectif spécifique : Renforcer les capacités du CAED en matière de prise en charge des enfants et des femmes enceintes en détresse ainsi que son autonomisation

Résultats 3 : La production agro-alimentaire interne contribue à une meilleure nutrition des enfants et à l'autonomisation du CAED.



Budget alloué : 11 678 390 F CFA, soit 17 803,59 €

Budget dépensé : 12 222 310 F CFA, soit 18 632,79 €

Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés :

- 36,69 % des besoins en produits locaux (maïs, niébé et arachide) du CAED couverts par la production du centre

Degré de réalisation : Pour la période indiquée on constate que les activités de production contribuent déjà à l'auto prise en charge du centre. Pour les produits consommés comme le niébé et l'arachide, les besoins de la période sont couverts à 100% par la production du centre. Pour les légumes la couverture des besoins est estimée à 35 %.

Rappel des activités :

R3.A1 : Mise en culture de parcelles agricoles, de potagers et vergers : 700 m² de culture maraichère exploités en production maraichère avec des récoltes estimée à 957,9 kg pendant l'année. Les cultures pluviales, composées de maïs, arachide, niébé, gombo et bissap ont donné comme production 669 kg de produits

Les arbres fruitiers plantés lors de la période humide ont été entretenus par l'arrosage et les traitements phytosanitaires. Au total 148 arbres composés de manguiers et d'agrumes sont en pleine croissance.

R3.A2: Approvisionnement du CAED en bio-entrants (e.a. fertilisants organiques) pour la production de légumes, céréales, fruits et en sous-produits pour l'élevage de poules : 415 750 f CFA ont été utilisés pour l'achat des bio intrants (notamment les bio pesticides). Les achats ont aussi concerné l'acquisition de plants fruitiers pour le regarnissage du verger créé par le projet antécédant. Une grande partie du compost utilisé a été produite sur place par l'ouvrier agricole recruté sur les fonds du projet.

R3.A3 : Installation d'un forage équipé de pompage solaire pour l'approvisionnement en eau pour les activités de production des légumes et des fruits : Activité réalisée à 100% avec grand succès. Avec les économies faites sur le budget alloué au forage, nous avons pu faire installer un système d'irrigation goutte à goutte pour le verger et un système d'arrosage par aspersion pour le maraichage. Cela permet une irrigation efficace et économe en eau, et libère une partie du temps du jardinier pour d'autres travaux.

Rapport intermédiaire (mentionnez le niveau de réalisation pour toutes les activités relatives au résultat attendu et le nombre du public atteint) - Partie à conserver dans le rapport final.

(Max.20 lignes)

b) Les changements intervenus

1-Le renforcement de l'effectif du personnel et le renforcement de leurs capacités apportent une nette amélioration des services du centre : Par exemple l'augmentation du nombre des nourrices et leur formation sur les thèmes'' Hygiène et assainissement' 'et '' Mieux connaître



l'enfant pour répondre efficacement à ses besoins afin de le préserver des risques sociaux ‘ ont beaucoup participé à l'amélioration de la santé des enfants. Le recrutement d'un ouvrier à plein temps par le projet permet de conduire en tout temps les activités de production agricole, ce qui participe à l'autonomisation du centre par la réduction des achats et les ventes des produits agricoles et maraichers.

2-L'élargissement du champ d'action de l'orphelinat : Avec le projet, le centre a élargi son action aux femmes en détresse, c'est une innovation pour le centre qui ouvre ainsi ses portes à d'autres types de personnes victimes des inégalités et des injustices sociales. Cette première expérience montre qu'effectivement le besoin est là pour cette catégorie de personnes.

En effet le chiffre prévu (15) a été doublé (30 femmes effectivement prises intégralement en charge) avec une satisfaction totale des bénéficiaires ; en témoigne ce fait marquant : une femme qui faisait des fausses couches depuis dix ans, a pu enfin obtenir un bébé suite à l'accompagnement du projet. Ce fait a été raconté par la femme elle-même dans une grande joie. Une autre femme qui avait une grossesse à risque et qui s'inquiétait de mourir à l'accouchement, a accouché sans danger et se porte très bien avec son enfant.

3- Le recrutement de l'ouvrier agricole a permis aux nourrices de se consacrer entièrement aux enfants.

c) Problèmes d'ordre général et solutions préconisées.

Au cours de cette période de mise en œuvre du projet, aucun problème majeur méritant d'être souligné n'est intervenu. Les petites difficultés rencontrées ont été contenues et la mise en œuvre du projet s'est poursuivie normalement jusqu'à la fin de l'année.

d) Impact des hypothèses sur le projet

Les informations relatives à ce point sont données dans le tableau ci-dessous

Rappel des hypothèses	Impact sur le projet	Commentaires
La situation sécuritaire et les mouvements sociaux ne perturbent pas profondément la mise en œuvre du projet	Cette hypothèse n'a pas eu d'impact sur la mise en œuvre du projet.	L'Etat a accentué les mesures de lutte contre les terroristes et le centre n'a pas été directement touché par des actes terroristes. Nous n'avons pas enregistré des troubles sociaux à mesure de compromettre la mise en œuvre du projet.
Les financements du projet sont acquis en temps voulu.	Cette hypothèse n'a pas eu d'impact sur la mise en œuvre du projet.	Dans la convention de partenariat la période de mise en œuvre du projet est fixée pour deux ans : 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024. Le premier décaissement est intervenu le 09 janvier 2023 ;
Les conditions agro climatiques permettent un meilleur développement des activités de production	Cette hypothèse n'a pas eu d'impact sur la mise en œuvre du projet.	Il n'y a pas eu de survenance d'événements climatiques à mesure de compromettre la production agricole engagée.



Le financement du projet et le décaissement des fonds en temps opportun pour l'achat des vivres.	Cette hypothèse n'a pas eu d'impact sur la mise en œuvre du projet.	Selon le plan de décaissement des fonds, le premier virement reçu n'a pas permis de couvrir toutes les dépenses engagées. La réalisation du forage équipé de pompage solaire a été une grosse dépense. Ainsi une demande de fonds a été faite et un virement de 6500 euros a été accordé avant échéance pour résoudre le problème.
--	---	--

e) Effets de synergie (cross-fertilisation) entre les différentes activités

Les différentes activités du projet sont fortement complémentaires et concourent toutes à la réalisation de l'unique objectif spécifique du projet. Quelques exemples qu'on peut retenir :

- L'augmentation du nombre des nourrices et leur formation a eu des effets certains sur la prise en charge sanitaire et alimentaire des enfants.
- La mise en culture de parcelles agricoles, de potagers et vergers a produit des effets certains sur l'approvisionnement de l'orphelinat en aliments pour enfants à travers la réduction des achats et l'amélioration de la qualité des produits consommés.
- L'installation d'un forage équipé de pompage solaire qui entraîne l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales, l'allègement des charges de travail du personnel de soutien du centre.

f) La qualité du travail du (es) partenaires local (aux)

La collaboration avec notre partenaire s'est très bien déroulée jusqu'à présent. Le partenaire réagit rapidement à nos questions et demandes, nous avons reçu un rapport intermédiaire détaillé six mois après le démarrage du projet et le rapport annuel nous a été envoyé, comme prévu dans notre contrat mutuel. Mathieu Savadogo, l'agro-écologiste qui accompagne le volet de la production agro-alimentaire du projet, était en visite à Luxembourg en octobre 2023. Cet échange a été très fructueux. Le volet de la prévention des femmes en détresse fonctionne mieux qu'initialement prévu. Le nombre des femmes enceintes en détresse détectées est le double de ce qui a été envisagé, ce qui montre bien que le projet répond à un besoin réel dans cette région. La bonne formation des nourrices a des répercussions positives sur la santé des enfants ce que les bilans médicaux rapportent de façon très satisfaisante. Le projet a eu un impact positif, l'aide attribuée aux femmes enceintes et aux enfants a été efficace et a contribué au bon développement nutritionnel et sanitaire des enfants.

g) Actions spécifiques rendant compte de la prise en compte des thématiques transversales

- La prise en compte des personnes défavorisées : orphelins et femmes en situation de détresse répondant à la thématique de justice sociale et lutte contre les inégalités sociales.
- La promotion/ développement de la production agro-écologique / biologique répondant à la thématique protection de l'environnement et justice écologique.



h) La prise en compte des principes d'efficacité de l'aide (Paris) et/ou du développement (Istanbul) et/ ou des lignes directrices telles qu'adoptées par les ONG membres du Cercle de Coopération.

Tous ces principes ont été respectés par notre partenaire local.

L'aide attribuée aux femmes et enfants en détresse a été efficace et la prévention provoque un changement durable et positif.

4. Conclusion(s) générale(s)

a) Appréciation globale des activités menées durant la période couverte par le présent rapport.

Toutes les activités planifiées dans le projet ont été mises en œuvre pendant cette première année du projet et conformément à la planification. Certaines de ces activités comme le recrutement du personnel et la réalisation du forage sont entièrement achevées. Aucune difficulté majeure significative n'a été rencontrée dans la mise en œuvre des activités. Les hypothèses émises lors de l'élaboration du projet n'ont pas eu d'impacts négatifs sur la mise en œuvre du projet pendant la période indiquée.

b) Appréciation sur les perspectives de durabilité du projet

Les éléments suivants contribuent à la durabilité du projet :

- La nature de certains investissements réalisés : le forage et la plantation d'arbres fruitiers constituent des réalisations de longue durée. Le forage pourra servir pendant plusieurs années à soutenir les activités de production agro-sylvo-pastorale. Les arbres fruitiers, lorsqu'ils vont rentrer en période de production seront bénéfiques pour de nombreuses années.
- Les acquis de la formation : les connaissances et aptitudes acquises par les nourrices peuvent être à tout moment mises à contribution pour le bien être des pensionnaires du centre.
- Les contributions locales à la réalisation des objectifs du projet : La gratuité des soins accordée par l'Etat en faveur des femmes enceintes et des enfants de 0 à 5 ans, la culture du don de soi qui s'installe au sein de la société constituent des signes de durabilité pour les activités du projet.

c) Présentation des principales conclusions des évaluations à mi-parcours, si de telles évaluations ont été réalisées : Néant

d) Enseignements tirés du déroulement de la période couverte par le rapport.

- Le fait que le projet est bâti sur une action antécédente similaire avec un appui d'une structure luxembourgeoise a beaucoup facilité la planification des activités et leur mise en œuvre. Le centre disposait déjà d'une expérience : maîtrise des éléments de coût des activités, connaissances des circuits d'approvisionnement des matériels à acquérir etc.
- Le renforcement du centre en gestion financière du projet était une nécessité : En effet la prise en charge d'un assistant financier a facilité la gestion financière du projet et la production du rapport financier.



IV. RAPPORT FINANCIER

Rubriques	A Prévu CFA/€	B Dépenses CFA/€	C Solde global à reporter (A-B)	N° pièce justificative	Commentaires
IV.1. Hors PED					
IV.1.1. Acquisition de prestations de services					
IV.1.2. Frais de personnel					
IV.1.3. Acquisition de biens mobiliers					
IV.2. Dans le pays bénéficiaire	39 559,64€	39 413,98€	145,66€		
IV.2.1. Acquisition de prestations de services	13 530 000 20 626,35€	13 385 275 20 405,72€	144 725 220,63€		Le forage a été réalisé à 100% à hauteur de 10 474 060F CFA/ 15.967,60€. En plus du forage, nous avons installé un système d'irrigation ; c'est le goutte à goutte.
-Accompagnement des femmes enceintes	750 000 1 143,37€	477 215 727,51€	272 785 415,86€		
-Formation des nourrices	400 000 609,80€	150 000 228,67€	250 000 381,12€		
-Réalisation d'un forage avec pompe solaire	11 300 000 17 226,74€	11 806 560 17 998,98€	-506 560 -772,25€		
-Consultations médicales	360 000 548,82€	231 500 352,92€	128 500 195,90€		
-Frais de déplacement de la responsable	420 000 640,29€	420 000 640,29€	0 0		
-Frais de déplacement pour l'appui technique	300 000 457,35€	300 000 457,35€	0 0		
IV.2.2. Frais de personnel	7 380 000 11 250,74€	7 430 703 11 328,03€	-50 703 -77,30€		Ce léger dépassement est dû aux calculs des frais liés aux cotisations à reverser à la caisse nationale de la sécurité sociale. Ces éléments n'étaient pas suffisamment maîtrisés au moment du montage du budget.



Rubriques	A Prévu CFA/€	B Dépenses CFA/€	C Solde global à reporter (A-B)	N° pièce justificative	Commentaires
-Salaire de la responsable	840 000 1 280,57€	840 000 1 280,57€	0 0€		
-Salaire de l'assistant technique	600 000 914,69€	600 000 914,69€	0 0€		
-Salaires des nourrices	5 400 000 8 232,25€	5 413 898 8 253,43€	-13 898 -21,18€		
-Salaires de l'ouvrier agricole	540 000 823,22€	576 805 879,33€	-36 805 -56,11€		
IV.2.3. Acquisition de biens mobiliers	5 039 425 7 682,55€	5 037 900 7 680,23€	1 525 2,32€		Le poste " achat de nourriture" connait un dépassement à cause du coût élevé des produits laitiers pour les nourrissons. Le poste "Achat d'engrais et bio pesticides " connait également un dépassement à cause du nombre de cycles de production (3 pour le maraichage et 1 pour la production pluviale)
-Achat de nourriture	3 333 000 5 081,13€	3 639 300 5 548,08€	-306 300 -466,95€		
-Achat de produits pharmaceutiques	1 200 000 1 829,39€	833 950 1 271,35€	366 050 558,04€		
-Achat de produits hygiéniques	128 040 195,20€	148 900 227,00€	-20 860 -31,80€		
-Achat d'engrais et fertilisants organiques	153 255 233,64€	293 250 447,06€	-139 995 -213,42€		
-Achat d'aliments pour animaux	225 130 343,21€	122 500 186,75€	102 630 156,46€		
IV.2.4. Acquisition de biens immobiliers					
IV.2.5. Apport immobilier local valorisé					
IV.3. Coûts aléatoires en dehors et dans le PED	3 955,96€	439,98€	3 515,98€		
IV.3.1. Imprévus 5%	1 297 470 1 977,98€	288 609 439,98€	1 008 861 1 538,00€		La dépense se justifie par les frais bancaires et les



Rubriques	A Prévu CFA/€	B Dépenses CFA/€	C Solde global à reporter (A-B)	N° pièce justificative	Commentaires
					indemnités du comptable négociées avec l'accord du MAEE en cours de mise en œuvre du projet.
IV.3.2. Inflation et risque des cours de change 5%	1 297 470 1 977,98€	0	1 297 470 1 977,98€		
IV.4. Dépenses d'encadrement en dehors et dans le PED	500€	0€	500€		
IV.4.1. Frais de conception					
IV.4.2. Frais de suivi					
IV.4.3. Frais d'audit	327 979 500€	0	327 979 500€		L'audit sera réalisé au plus tard en février 2024
IV.4.4. Frais d'évaluation					
TOTAL	28 872 344 44 015,60€	26 142 487 39 853,96€	2 729 857 4 161,64€		

V. ANNEXES

- Veuillez trouver la liste des annexes à joindre avec le rapport dans le document relatif aux conditions générales.
- Afin de faciliter la lecture des virements, un tableau récapitulatif selon le modèle ci-dessous est à ajouter aux annexes :



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Photos illustratives des activités réalisées

ANNEXE 2 : Carte de la région

ANNEXE 3 : Rapport des deux visites médicales

ANNEXE 4 : Tableau récapitulatif des virements reçus











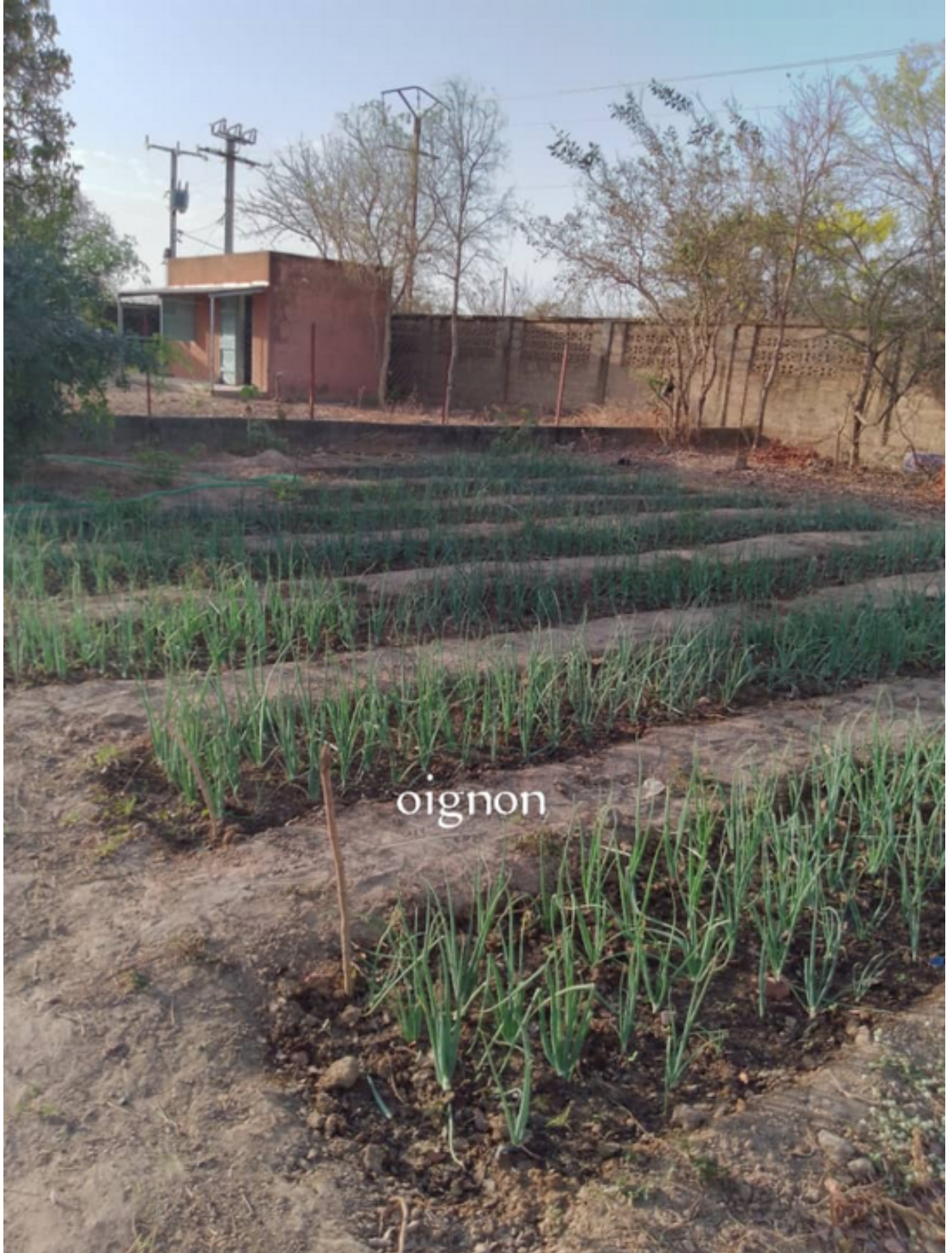


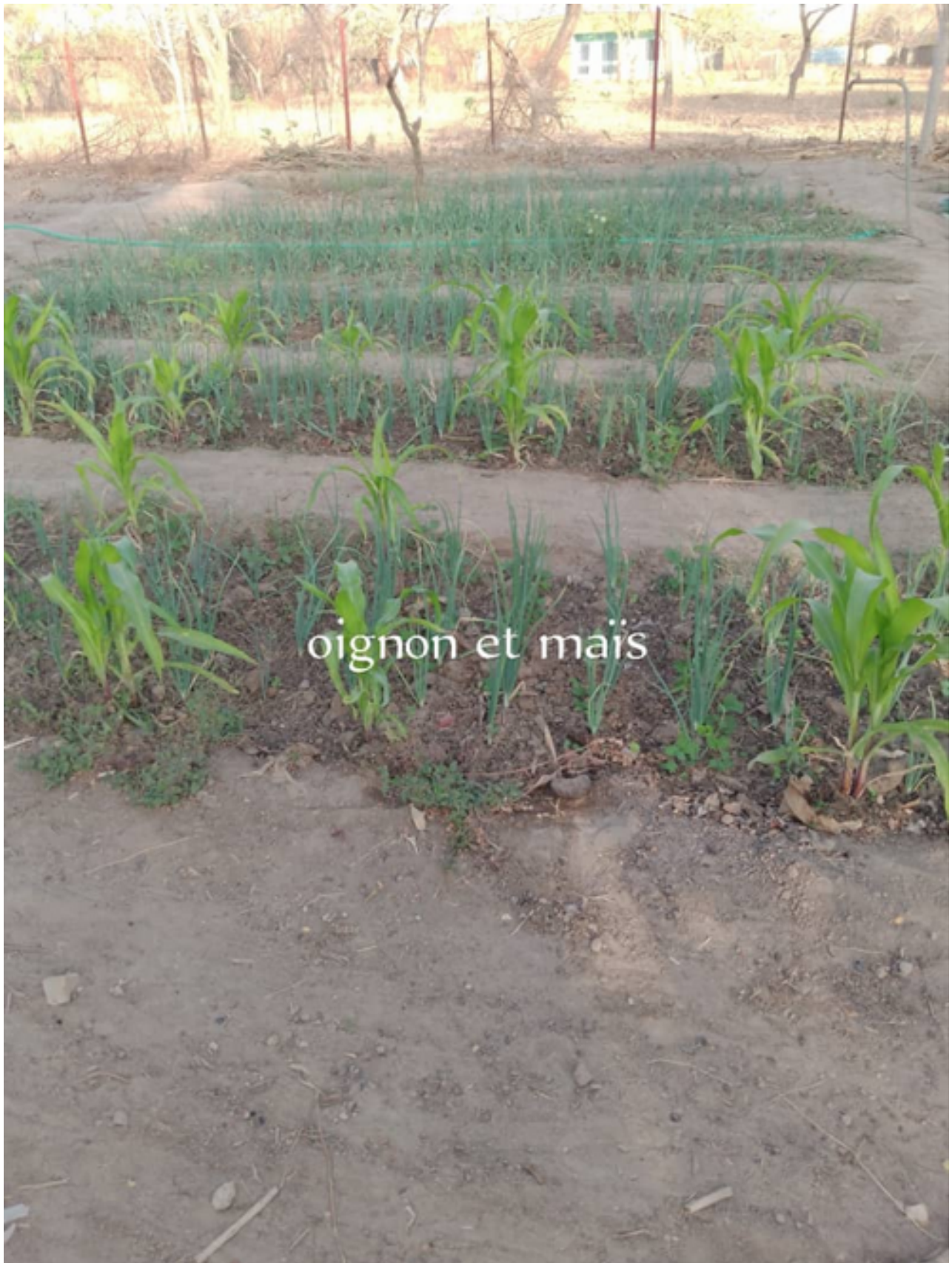
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire



château réalisé



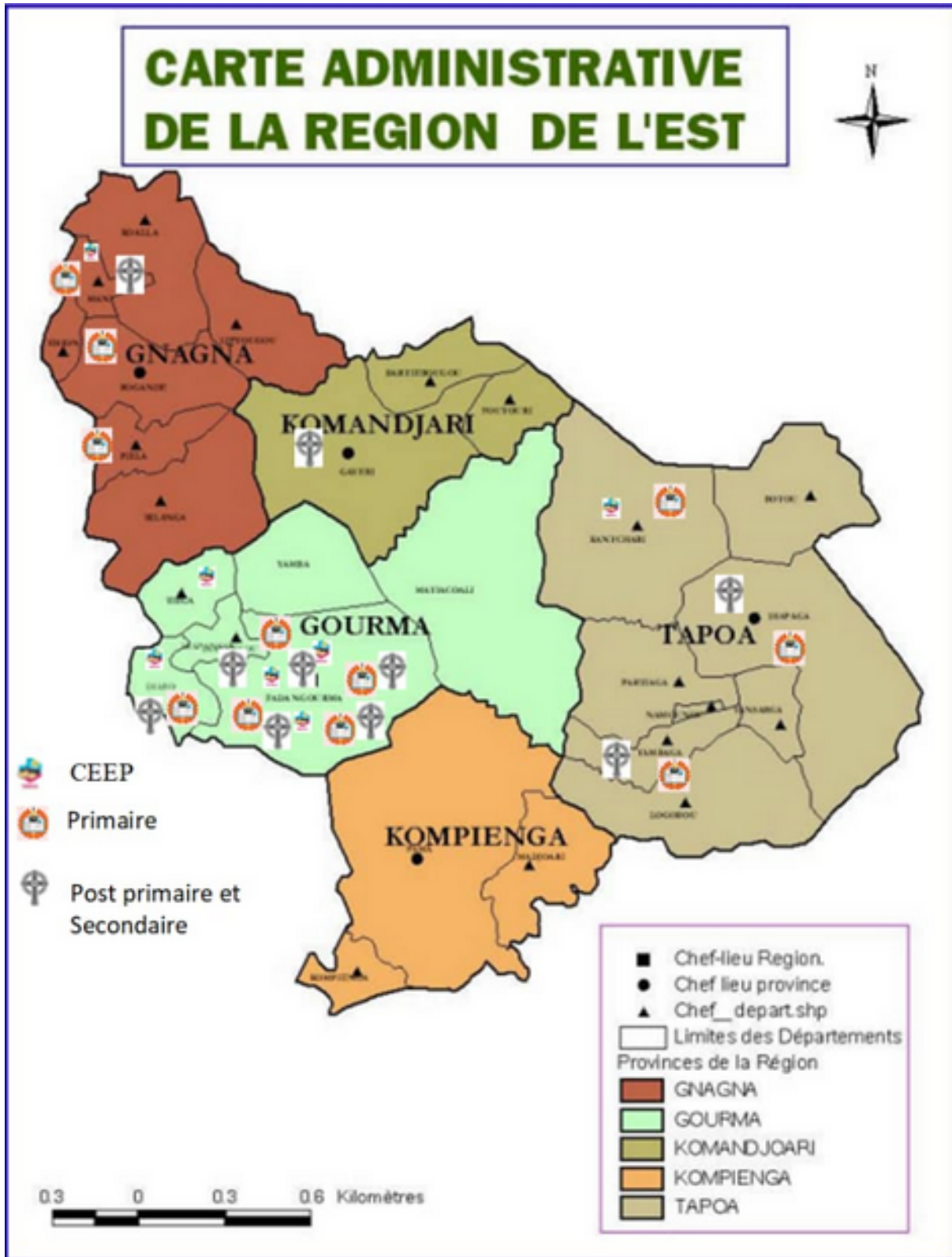














Rapport de visite médicale

- Nombre d'enfants : 19
- Etat nutritionnel : Bon dans 100%
- Pathologies /affections rencontrées :
 - Rhinite : 4 cas
 - Rhinobronchite : 2 cas
 - infection urinaire : 2 cas
 - bouchon de cérumen : 2 cas
 - fièvre post-vaccinale : 1 cas

Commentaires :

- Tous les enfants avaient un bon état nutritionnel,
- Nous n'avons pas noté d'affections bucco-dentaires, ce qui traduit une bonne hygiène bucco-dentaire

Recommandations

- Poursuivre le déparasitage systématique tous les 6 mois,
- Poursuivre la diversification alimentaire pour les nourrissons de plus de 6 mois

Dr René D. WANGRAWA
Médecin Pédiatre

15/03/2023



Rapport de visite médicale

- Nombre d'enfants : 14
- Etat nutritionnel : Bon dans 100%
- Pathologies /affections rencontrées :
 - Anémie modérée : 2 cas
 - Eruption cutanée : 2 cas
 - hernie ombilicale :2
 - hépatomégalie : 1 cas

Commentaires :

- Tous les enfants avaient un bon état nutritionnel.

Recommandations

- Poursuivre le déparasitage systématique tous les 6 mois,
- Poursuivre la diversification alimentaire pour les nourrissons de plus de 6 mois

Fada N'Gourma, le 30 juin 2023

Dr René D. WANGRAWA
Médecin Pédiatre
Docteur WANGRAWA D. René
Médecin Pédiatre
ONMB
14/06/23



ENNUMERATION	DATE DE TRANSFERT	DATE DE RECEPTION	MONTANT EN EURO	MONTANT EN FRANC CFA
1^{er} VIREMENT	09/01/2023	10/01/2023	22 000	14 431 054
2^{ème} VIREMENT	22/06/2023	26/06/2023	6 500	4 263 721
3^e VIREMENT	31/07/2023	01/08/2023	15 515,61	10 177 572
TOTAL			44 015,61	28 872 347



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

